	LA CAPITALE - FIQ - CATÉGORIE 1		
Assurance maladie	Base	obligatoire	
	médicament - option bronze	avec droit d'exemption	
	Régime - Argent ou Or	Facultatif	
		Durée obligatoire de 24 mois	
Assurance dentaire	Facultatif		
	La catégorie peut être différente de l'assurance-maladie mais à la baisse		
	Durée min. de particip. = 36 mois		
Assurance salaire/invalidité longue durée	Obligatoire		
Assurance vie de base et MMA de l'adhérant	Obligatoire		
Assurance vie de base du conjoint/des enfants	Obligatoire si l'adhérant souscrit à un plan monoparental ou familial		
Assurance vie additionnelle (tous types)	Facultatif		
S'applique à:	Tous les employés, sauf les retraités réembauchés		
Admissibilité	Base médic.	1 mois après embauche	
Ne vient PAS du réseau Poste à moins de 70% du TC, ou statut temporaire, TP ou occasionnel	Toutes les autres protections	3 mois après embauche	
Admissibilité Ne vient PAS du réseau Poste permanent à 70% ou plus du temps complet	Toutes les protections	1 mois après embauche	
Admissibilité Vient du réseau ** Tous statuts (occ, TC, TP)	Toutes les protections	Dès l'embauche ou à la date de démission de l'autre établissement dans les 30 jours suivant l'embauche	
**Critères "Vient du réseau"	L'employé a démissionné d'un autre établissement public du réseau de la santé dans les 30 jours précédant ou suivant son embauche		
	Si l'employé est encore à l'emploi d'un autre établissement, il est considéré comme un employé ne venant PAS du réseau.		